

# Échos de l'Île



Bulletin régional  
d'information de l'AREQ

Île de Montréal • Mai 2011  
Volume 9, numéro 3

## Toujours de l'avant !



Lise Labelle

Ce billet revêt un caractère particulier puisque c'est le dernier que je rédige à titre de présidente. Le 19 mai prochain, lors de notre assemblée générale régionale, j'aurai terminé deux mandats consécutifs. Comme prévu aux Statuts et Règlements, vous devrez élire à la présidence régionale, une personne membre de la région de Montréal.

Dans ce dernier billet, j'aimerais faire avec vous, un bilan de ce que nous avons réalisé **ensemble** au cours des six dernières années et jeter un regard vers l'avenir pour cibler des objectifs qui pourraient s'inscrire dans une continuité, selon ce qu'en décidera le prochain conseil régional.

### Regard dans le rétroviseur

En 2005, j'avais deux préoccupations importantes : information et formation. Quand l'information circule à tous les niveaux d'une association, le sentiment d'appartenance se développe et la participation des membres augmente d'autant. Le bulletin régional *Échos de l'Île* existait depuis septembre 2002. Il comptait alors six pages et il était remis aux comités directeurs des secteurs qui se chargeaient de l'expédier aux membres. De nouvelles rubriques se sont ajoutées, de nouvelles collaborations également et votre bulletin régional vous parvient maintenant directement en format de 20 et parfois 24 pages.

Tous les secteurs publient un bulletin sectoriel envoyé à tous leurs membres qui se font de plus en plus nom-

breux à le préparer; le contenu de ces bulletins s'améliore sans cesse. En 2005, dix secteurs faisaient parvenir à leurs membres un bulletin à raison de 2, 3 ou 4 fois par année; un secteur avait un bulletin mensuel.

Quand on accepte de servir comme personne élue ou comme responsable d'un dossier, nous avons besoin de connaître une quantité importante de notions comme la structure de l'AREQ, le rôle de chaque instance, le vocabulaire propre à notre association et les différents sigles afin de rentabiliser le temps que l'on consacre au bénévolat. C'est pourquoi nous avons organisé, après chaque élection, des sessions de formation pour les personnes présidentes, les secrétaires, les personnes responsables de la trésorerie, les responsables régionaux des différents comités. Il y a aussi la nécessité de passer du temps ensemble pour créer des liens et former une équipe de travail. À cet égard, les membres du conseil régional ont vécu, au début de chaque année, une session de ressourcement de deux jours, au cours des six dernières années.

Une journée «Occupons-nous de nos affaires» a été organisée annuellement à votre intention sur des sujets susceptibles de vous intéresser comme le testament, le mandat d'inaptitude, la planification financière à la retraite, nos assurances, les résidences pour personnes âgées, etc. Le nombre de participants nous a toujours confirmé que cette journée répondait à vos besoins.

La création d'un comité des arts visuels en 2006, sans soutien financier de l'AREQ nationale, a permis à plusieurs membres de la région qui pratiquaient privément une forme ou l'autre de création en arts visuels de rencontrer d'autres membres qui exerçaient aussi leurs

(suite en page 3)

# Sommaire

Billet de la présidente .....	1 et 3
Mot de la coordonnatrice .....	2
Reconnaissance .....	4
Recueil du 25 <sup>e</sup> .....	5
Hommage à Lise Labelle .....	6
ÉCHOS DE NOS ACTIVITÉS....	7 - 12
La FLG	
Occupons-nous de nos affaires	
Belle initiative: Lettre à mon député	
Être femme	
Notre système de santé	
Journée internationale des femmes	
Reconfiguration régionale	
PROJETS .....	13 - 14
Arts visuels	
CCF	
Assemblée générale régionale	
Un 6 <sup>e</sup> tournoi de golf	
LA VIE DANS LES SECTEURS....	15
INFO .....	16 - 20
Assurances médicaments	
Offres d'emploi	
Capsule congrès	
ERRATUM	
Capsule: Sauvons les journaux intimes	
Les timbres	
Il était une fois... ÉQUITA	
RÉFLEXION .....	21 - 22
Ma vie à la retraite	
Une expérience intergénérationnelle...	
Chronique Internet .....	23
Chronique Desjardins.....	24
ENCART (Tournoi de golf)	

## Conception et infographie:

Rive-Sud Typo Service inc.

## Prochaine publication:

septembre 2011

**Date de tombée:** mi-juillet 2011

**Tirage:** 6 600 copies

Pour une plus grande clarté, la forme masculine utilisée dans ce bulletin désigne aussi bien les femmes que les hommes.

# Bienvenue printemps !



Jeannine Ménard

Au moment où vous lirez *Échos de l'Île*, le printemps sera déjà là. Quelle jouissance que celle de se laisser griser par une douce brise accompagnée de la chaleur bienfaisante du soleil ! Lorsque j'étais adolescente, je me rappelle avoir fredonné sur un air entraînant :

« Printemps, reviens bien vite et ramène les tulipes ; La joie est dans mon cœur et je vis un grand bonheur ».

Ce numéro marque la fin d'une étape dans notre vie aréquienne.

- Dans son billet, Lise, notre présidente régionale, trace un bilan fort intéressant des objectifs réalisés au cours des six dernières années.
- Reconnaissance et hommage sont rendus à toutes les personnes qui consacrent temps et énergie pour garder vivante notre association.
- C'est aussi le 25<sup>e</sup> anniversaire de l'AREQ-Montréal et, pour l'occasion, un recueil, je dirais plutôt un bijou, réalisé grâce à une équipe créatrice, gardera le souvenir des œuvres artistiques réalisées par des membres de la région.

Les activités sont nombreuses dans la région; cela se vérifie dans la rubrique *Échos de nos activités*, dans *Projets* et dans *La vie dans nos secteurs*: la FLG, Occupons-nous de nos affaires, le CCF, le CAV, le regroupement de secteurs, des initiatives pour maintenir notre système de santé, pour protéger l'environnement.

La rubrique *Informations* mérite une attention particulière; je mentionne *Offres d'emploi*, *Équita*, *Des timbres de grande valeur*, sans oublier les autres.

Je trouve toujours intéressant de lire comment certains de nos membres vivent leur retraite; on constate que l'action ne manque pas !

Deux chroniques complètent ce numéro.

Je tiens à souligner l'importance de participer à l'assemblée générale régionale, c'est une année où il y aura élections.

Je souhaite aux délégations un congrès fructueux et harmonieux.

Vivez un bel été, profitez de ce répit pour faire le plein d'énergie et recharger vos « batteries ».

Jeannine Ménard, secteur Pointe-aux-Trembles (06-J)  
Coordonnatrice de l'équipe de rédaction



(suite de la page 1)

talents, d'échanger entre eux et d'exposer leurs œuvres à l'occasion d'activités régionales ou sectorielles. Nul doute que les deux événements marquants dans l'existence de ce comité furent la magnifique exposition au Sheraton Laval, lors du congrès de juin 2008 et la contribution des membres du comité à la réalisation du recueil *L'environnement et la vie* au cours de la dernière année.

L'organisation du congrès 2008 fut un succès grâce à l'engagement de plusieurs membres alors qu'avec la région Laval-Laurentides-Lanaudière, nous recevions les délégués de l'ensemble du Québec.

Les retrouvailles à l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire de la région en 2006 furent une belle réussite: 275 personnes y ont participé. Nous récidivons cette année, pour le 25<sup>e</sup> et alors que l'on rédige ce bulletin, la participation s'annonce très enthousiaste.

Je m'en voudrais de passer sous silence toutes les activités régionales organisées par les différents comités au cours des six dernières années. Le comité de la condition des femmes a organisé au moins deux activités par année et souvent trois, le comité de l'environnement prépare actuellement le Jour de la terre pour la troisième année consécutive et le comité d'action sociopolitique vous offre chaque année un moment de réflexion sur un sujet brûlant de l'actualité. Et que dire du comité de l'indexation qui a travaillé fort pour que trois événements importants dans ce dossier interpellent un grand nombre de participants: le ralliement du 4 décembre 2006 au cégep Maisonneuve, la manifestation à Montréal le 5 novembre 2007 et la manifestation à Québec le 30 septembre 2009. La participation du responsable régional du dossier assurances, lors des journées «Occupons-nous de nos affaires» est aussi à souligner. Enfin, le comité de la condition des hommes peine à s'installer dans notre région. Il faut souligner qu'une activité régionale organisée par un membre du comité aidé du secteur Ahuntsic-Est, pour les hommes uniquement, a connu un premier succès.

Au cours de ces deux triennats, la collaboration de l'AREQ-Montréal avec le Bureau régional de la Fondation

Laure-Gaudreault ne s'est jamais démentie. L'organisation d'un tournoi de golf annuel depuis 2006 a permis d'amasser des sommes intéressantes qui sont ensuite redistribuées dans la région montréalaise. Les trois dernières années, à elles seules, ont fourni à la FLG, un montant de 45 000 \$.

Le projet du dernier triennat, soit la reconfiguration régionale, (voir texte page 12) a mobilisé les membres des secteurs concernés qui ont participé à la création de trois nouveaux secteurs après avoir mis fin aux activités de six secteurs. Ainsi, notre région s'approche d'une représentation plus équitable dans les instances nationales et les nouveaux secteurs pourront réaliser des économies tant sur le plan financier que sur le plan des ressources humaines.

## Vers l'avenir

En cette fin de mandat, l'avenir de l'AREQ-Montréal ne m'appartient pas, mais j'espère pouvoir continuer d'y apporter ma contribution. Je crois fermement que le projet de reconfiguration régionale devrait se poursuivre afin d'en arriver à 9 ou 10 secteurs. C'est une question d'équité envers les autres régions, mais c'est aussi une manière de solutionner le problème de la relève en augmentant le nombre de bénévoles disponibles dans un secteur plus populaire. Afin de tenir compte de notre réalité démographique, il m'apparaît important que nous soyons en mode intergénérationnel. Les nouveaux membres nous inviteront peut-être à innover dans notre offre d'activités. Avec le vieillissement de nos membres, les situations de deuil ou de maladie grave seront de plus en plus présentes dans nos secteurs. Je souhaite que le fait d'être membre de l'AREQ fasse une différence pour la personne endeuillée ou malade grâce à la solidarité des collègues de l'Association. Enfin il m'apparaît important que nous poursuivions nos actions citoyennes (signature de pétitions, manifestations, lettres aux journaux) afin que nous ne soyons pas un «tsunami gris», comme le prédisent certains économistes, mais que nous devenions le POUVOIR GRIS.

Lise Labelle, présidente



**Responsable :** Lise Labelle

**Coordonnatrice :** Jeannine Ménard

**Équipe de rédaction :** Lise Labelle, Gaétane Lebel-Fillion, Jeannine Ménard, Lise St-Pierre, Luc Brunet, André Pelletier.

**Collaborateurs à ce numéro :** Marie Barrette, Louise Blain, Solange Catafard-Mayer, Johanne Clément, Véronique Gauthier, Diane Gervais, François Gloutnay, Denise Harbour, Micheline Jourdain, Louise Laporte-de Varennes, Gaétane Lebel, Edmond Pauly, Alain Pélissier, Lucille Plourde, Jean-Guy Roy, Ghislaine Séguin, Sonia Trépanier.

**Révision linguistique :** Louise Chevrier



Région Île de Montréal (06)



## Un seul mot :

La fonction de présidente régionale m'a permis de vivre une expérience très enrichissante car elle offre plusieurs occasions d'apprentissage et de rencontres très intéressantes. Mais elle suppose aussi la collaboration de plusieurs collègues qui contribuent à la réalisation des projets que l'on a décidé de réaliser ensemble.

Je me limiterai aujourd'hui à remercier les collaboratrices et les collaborateurs du dernier triennat car j'avais déjà exprimé en 2008, ma reconnaissance aux personnes qui étaient impliquées au cours du premier triennat.

Je souhaiterais n'oublier personne, mais comme je ne suis pas certaine d'y arriver, je demande aux membres qui auraient contribué à la réalisation de nos plans d'action et qui ne seraient pas mentionnés dans ce texte, de se sentir remerciés.

Qu'il me soit permis d'exprimer ma reconnaissance aux membres du comité exécutif régional qui m'ont toujours appuyée et soutenue : Gaétane Lebel-Fillion à la 1<sup>re</sup> vice-présidence et à la présidence de nos débats, Anne-Marie Dupont, à la 2<sup>e</sup> vice-présidence, Danielle Wolfe au secrétariat et André Blanchard à la trésorerie en 2008-2009 et André Fleurant à la trésorerie de 2009 à 2011. À cette belle équipe, s'ajoutaient pour former le conseil régional : Aurore Dupuis, Solange Catafard-Mayer, Marcelle Arsenaault-Terrault, Louise Laporte-de Varennes, Jean-Pierre Ménard, Michel Lanctôt, Lise St-Pierre, André Blanchard jusqu'en septembre 2010, Antoine Tawil, depuis septembre 2010, Gaétane Martineau de 2008 à 2010 et France Lafontaine en 2010-2011, Michel Acoulon, Ronald Rhéaume en 2008-2009 et 2010-2011, Richard Cardinal en 2009-2010 et Lysiane Guertin. En conseil régional, nous avons tenu 9 à 10 journées de travail par année. À

dix-sept, ce n'est pas toujours facile, mais nous sommes arrivés à concrétiser les mandats confiés par l'assemblée générale des membres.

*Merci* aux membres du conseil régional pour leur grande disponibilité.

*Merci* à la doyenne du CR, Anne-Marie qui quitte cette instance après douze ans de participation.

Les responsables régionaux des différents comités contribuent à rendre la vie associative plus intéressante en répondant à des besoins et des intérêts diversifiés. Marie Barrette au comité de la condition des femmes n'a ménagé aucun effort pour que les responsables sectorielles soient bien informées sur la condition des femmes d'ici et d'ailleurs. Avec Marie et son équipe, la Journée contre la violence faite aux femmes est un moment de réflexion et de sensibilisation à cette réalité, tout comme la Journée internationale de la femme est à la fois festive, sérieuse et porteuse d'espoir. Véronique Gauthier a animé durant deux ans, le comité de l'environnement avec toute la passion qu'on lui connaît pour l'écologie et le développement durable. Gilles Lagacé a poursuivi dans la même veine au cours de 2010-2011. À l'action sociopolitique, Micheline Jourdain a guidé son équipe pour que l'engagement citoyen soit de plus en plus une réalité dans nos rangs et que les membres soient invités à débattre des grands dossiers : santé, réforme du mode de scrutin, etc. À la condition des hommes, la création d'un comité régional est laborieuse même si je crois en sa nécessité. Au cours du triennat, André Ledoux, René Didier y ont travaillé chacun un an, Richard Gauthier a organisé une activité régionale et depuis septembre, le répondant

politique, André Fleurant, y a joué le rôle de responsable. Concernant le dossier indexation, Denyse Demers et Carole Morin ont accompli un immense travail de sensibilisation et de mobilisation au sein de notre région au cours de 2008 à 2010, surtout pour l'organisation de la manifestation du 30 septembre 2009 à Québec. Cette année, Denyse était seule responsable. Denis Bergeron et Johanne Clément ont recruté des artistes, les ont fait se rencontrer et avec ces artistes, ils ont organisé de magnifiques expositions, mettant de la couleur et de la beauté dans nos vies.

*Merci* aux responsables des comités. Grâce à vous, la vie associative se porte bien à Montréal.

Le comité de production du bulletin régional avec à la coordination, Jeannine Ménard dont le dévouement et l'efficacité ne sont plus à démontrer, me permet de réaliser une de mes priorités : vous transmettre une information de qualité.

*Merci* à l'équipe de production des Échos formée de Lise Saint-Pierre, André Pelletier, Luc Brunet, Gaétane Lebel-Fillion et Jeannine Ménard et à la réviseuse, Louise Chevrier ainsi qu'à toutes les personnes qui nous envoient des textes : chroniques régulières ou textes sur un sujet particulier.

*Merci* au webmestre, Gilles Lagacé qui met à jour régulièrement le site régional au bénéfice des internautes et qui nous procure une visibilité sur le Net.

*Merci* à tous les membres qui répondent « Présent » lorsque l'on a besoin d'aide pour un projet ponctuel :

# MERCI!

les membres du comité du golf, les membres du comité du 25<sup>e</sup> anniversaire, les membres qui se portent volontaires pour l'accueil aux différentes activités, les photographes Micheline Latreille et Michel Lanctôt et Jean-Guy Marcotte pour la réalisation du diaporama de chacune de nos AGR.

*Merci* à Solange Catafard-Mayer et à Mario Tassé pour la réalisation du recueil *L'environnement et la vie* dont la beauté fera la fierté de notre région durant longtemps.

*Merci* à Micheline Jourdain pour son engagement dans la reconfiguration

régionale et à Jean Marcel Lapierre pour l'aide apportée dans ce dossier.

J'ai aimé travailler avec vous durant six ans et je continuerai à le faire dans des fonctions différentes tant et aussi longtemps que ma santé me le permettra.

*Lise Labelle, présidente régionale*

## Texte de présentation du recueil *L'environnement et la vie*

C'est avec une grande fierté et beaucoup d'enthousiasme que je vous présente le recueil *L'environnement et la vie*. Fierté parce que je le trouve magnifique et enthousiasme parce que c'est le résultat d'un effort collectif de membres de l'AREQ de la région Île de Montréal.

Quand, en juin 2009, nous avons commencé à réfléchir à un projet qui marquerait le 25<sup>e</sup> anniversaire de notre région, l'idée d'un recueil combinant arts visuels et poésie nous a été proposée par Solange Catafard-Mayer, alors présidente du secteur Sainte-Croix. Connaissant les talents, le dévouement et le grand intérêt de Solange pour les arts et la littérature, j'ai été séduite par ce projet et je l'ai immédiatement acheminé au conseil régional, assurée que nous aurions un produit de grande qualité à offrir aux membres de l'AREQ, lors de la célébration du 25<sup>e</sup>. Le résultat dépasse ce que j'avais pu imaginer.

Près d'une centaine de membres de l'AREQ-Montréal ont contribué à la réalisation de ce recueil qui s'est échelonnée de septembre 2009 à mars 2011. Cinquante-quatre artistes ont permis que l'on photographie leurs œuvres et trente-huit membres ont rédigé des textes à caractère poétique, nous révélant ainsi, de manière différente et complémentaire, leurs talents, mais aussi leurs préoccupations environnementales.

Par la suite, Solange Catafard-Mayer et Mario Tassé, également du secteur Sainte-Croix, ont procédé au jumelage des textes et des photographies des œuvres d'art et ont réalisé la mise en page qui donne à ce recueil des allures professionnelles. Pour la patience, le temps et l'énergie que Solange et Mario ont consacrés à ce recueil, l'une à la coordination et l'autre à l'information, un immense merci.

Ce recueil n'aurait jamais vu le jour, sans l'existence d'un comité des arts visuels qui œuvre à l'AREQ-Montréal depuis 2005. L'instigateur de ce comité regroupant des membres qui s'expriment par les arts sans aucune prétention élitiste, Jean-Maurice Demers du secteur Pointe-aux-Trembles, en fut le premier responsable régional en 2005-2006. Lui ont succédé, Denis Bergeron du secteur Ahuntsic-Ouest qui a rempli ce mandat de l'automne 2006 à l'automne 2008, incluant l'organisation de la magnifique exposition lors du congrès 2008 et finalement Johanne Clément qui a brillamment pris la relève depuis janvier 2009 et qui a incité les artistes à participer au recueil. À ces trois personnes, au nom du conseil régional, nos plus sincères remerciements.

Je ne peux passer sous silence le travail d'accompagnement et d'encouragement des artistes réalisé conjointement par Solange Catafard-Mayer et Anne-Marie Dupont, présidente du secteur Rosemont, au cours du triennat 2005-2008 et par Anne-Marie, seule, depuis l'automne 2008. Pour votre engagement, dans l'ombre, à la cause des arts visuels, Solange et Anne-Marie, recevez notre reconnaissance.

*L'environnement et la vie* vous procurera sûrement des heures de plaisir par la contemplation des œuvres de nos artistes et par la délectation des mots de nos membres qui ont bien voulu partager avec nous un peu de leur intimité.

C'est la concrétisation des mots de Luc Plamondon :

«Faisons de la terre un grand jardin  
Pour ceux qui viendront après nous.»

*Lise Labelle*

**P.-S.** Ce recueil sera remis à toutes les personnes qui participeront à la fête du 25<sup>e</sup> anniversaire le 28 avril 2010. Par la suite, il sera possible de l'acheter au coût de 10 \$.

Information auprès de la personne présidente de votre secteur.



# Hommage à Lise Labelle

Vigilante et appliquée, Lise préside la région de Montréal depuis six ans avec honnêteté et intégrité. Grâce à sa rigueur concernant les finances, notre région profite d'une saine gestion. Son dévouement à l'AREQ n'a d'égal que sa passion et sa fidélité pour l'association.

Les réunions du conseil régional sont soigneusement préparées. Elle arrive d'un pas rapide et décidé, les bras chargés de documents. Rien ne sera laissé au hasard. La planification et la préparation ont exigé temps et énergie.

Ne tentez pas de comptabiliser les heures attribuées à la cause aréquiennne. Omniprésente, Lise participe à toutes les rencontres. Nous n'avons qu'à penser aux réunions du Conseil d'administration à Québec et à celles du conseil national, du comité exécutif régional et du conseil régional. Soulignons également sa participation et sa collaboration aux activités régionales: **Journée internationale des femmes, Journée de la terre, Journée Occupons-nous de nos affaires**, rencontre régionale des comités directeurs et des responsables des comités sectoriels et régionaux sans parler de son implication dans l'organisation du tournoi de golf de l'AREQ au profit de la Fondation Laure-Gaudreault, de sa présence aux assemblées générales sectorielles et régionale, de son rôle de répondante politique au comité de l'environnement et de sa participation au comité de production du bulletin régional **Échos de l'île**.

Dotée d'une mémoire phénoménale, Lise peut répondre sans hésitation à toutes les questions traitant des Statuts et Règlements. Dans la vie comme à l'AREQ, son dynamisme et sa générosité sont illimités autant pour les membres de la région que pour ses petits cœurs qui l'appellent affectueusement tante Lison.

Issue d'une grande famille, son sens de l'entraide se reflète dans son comportement et elle manifeste une profonde empathie envers les membres. Joviale, son rire communicatif évoque un des traits de sa personnalité. Pour elle, le conseil régional reproduit la vie de famille avec des personnalités aux caractères variés, allant du plus flexible au plus dissident.

Si le bénévolat contribue au bien-être et à la santé des personnes qui s'y adonnent, Lise doit certainement rayonner de bonheur! Son goût de relever des défis et son engagement pour des causes diverses telles la protection de l'environnement, l'émancipation des femmes, l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées et retraitées, la promotion de la culture et des arts, la protection du pouvoir d'achat des retraités nous permettent de dire: «Lise, tu es une femme d'action inspirante».

C'est avec émotion que nous, présidentes élues aussi depuis six ans, disons MERCI à cette Grande Dame qu'est notre présidente régionale. À toutes les personnes qui lui succéderont, nous pouvons dire qu'elle a tracé le chemin.

Chère Lise, nous souhaitons que ta santé te permette de poursuivre la défense de dossiers qui te sont chers.

**Bon succès dans tes futurs projets!**

Les trois inséparables,  
Solange Catafard-Mayer, secteur Ste-Croix  
Louise Laporte-de Varennes, secteur Parc La Fontaine  
Gaétane Lebel-Fillion, secteur Ahuntsic-Ouest



Solange Catafard-Mayer



Louise Laporte-de  
Varennes



Gaétane Lebel-Fillion

## La Fondation Laure-Gaudreault, vivante expression de nos solidarités



Denise Harbour

C'est par esprit de solidarité que l'AREQ a créé la Fondation Laure-Gaudreault il y a vingt ans. Ce même esprit animait toujours l'assemblée générale de la FLG tenue le 25 novembre dernier, région de Montréal 06, au Centre Saint-Michel. Présidée par monsieur Richard Cardinal, cette rencontre a réuni soixante-neuf personnes des différents secteurs de l'Île. L'assemblée a permis de dresser un compte rendu des dons recueillis et redistribués en conformité avec les objectifs de la Fondation. Les vingt-trois projets soumis en vue de financer des groupes de jeunes ont bénéficié d'une large part du budget. Les projets concernant les maladies liées au vieillissement ont aussi reçu les sommes demandées.

L'assemblée générale terminée, les personnes présentes ont été rejointes par d'autres venues partager un dîner-bénéfice au profit de la Fondation. C'était la première activité de l'année 2010-2011. Le nombre de convives a doublé, grâce à un encouragement soutenu, entre autres, par madame Louise Giroux, présidente nationale de la Fondation. Cette rencontre fut l'occasion de souligner sa présence et de lui adresser un merci particulier pour sa généreuse participation à ce dîner-bénéfice. Le Bureau de



Madame Louise F.- Giroux, présidente du Bureau provincial de la FLG, a donné un magnifique volume qui a fait l'objet d'un tirage et l'heureuse gagnante est Ghislaine Séguin.

Montréal tenait aussi à offrir un souvenir à madame Micheline Sicotte, pour son implication en tant que présidente du Bureau régional de la FLG durant plusieurs années. Au total, ce dîner a réuni 125 convives et a rapporté un bénéfice net de 2 667,74 \$, sans compter le plaisir de partager le traditionnel dîner-spaghetti agrémenté du tirage de nombreux prix gracieusement offerts. Soulignons que madame Lisette Lapointe, députée provinciale du comté de Crémazie et madame Lise Labelle, présidente régionale de l'AREQ (CSQ), ont aussi apporté leur contribution à ce projet par la remise de cadeaux pour le tirage et nous les en remercions. Merci aussi à tous les responsables, représentant les différents secteurs de l'Île, qui



Des membres présents à l'assemblée générale de la FLG.

ont appuyé le travail accompli par les nombreux bénévoles sans qui ce dîner n'aurait pu avoir lieu. C'est vous tous qui contribuez au succès de cette mobilisation au service de la FLG.

Et la vie se nourrissant des événements qui la ponctuent, des membres de la région de Montréal ont assisté à l'inauguration de la salle Laure-Gaudreault à l'UQAM et au lancement du programme Jeunes ambassadeurs du Savoir. De nouveaux membres ont accepté de se joindre au Bureau régional de la Fondation qui se compose de monsieur Richard Cardinal, président, de monsieur Michel Lanctôt, trésorier, de madame Denise Marcotte, secrétaire, et de madame Denise Harbour, publicitaire. La FLG compte 1 273 membres dans la région de Montréal selon les récents décomptes. À l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation, peut-on émettre le souhait que chaque membre recrute un nouveau membre parmi les gens de son entourage? Il y a des rêves accessibles... qu'on a le plaisir de partager... et dont témoigne chacun de nos gestes de solidarité!

Denise Harbour, publicitaire  
Secteur Ahuntsic-Est (06-A)



## UNE BELLE INITIATIVE

Monsieur Amir Khadir  
Député de Mercier  
Assemblée nationale du Québec

Objet: Gestion des boisés et des milieux humides

Depuis l'émission de La Semaine Verte du dimanche 13 juin 2010, à Radio-Canada, nos préoccupations concernant la gestion du gouvernement et des municipalités entourant les milieux humides s'accroissent.

Raser un boisé et remblayer un milieu humide, c'est une pratique simple pour l'industrie de la construction, ces promoteurs ayant obtenu un permis du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP). Mais c'est l'indignation pour des citoyens qui voient sacrifier la biodiversité au profit du développement industriel ou à l'expansion des dépotoirs. Laval en est un exemple où un marais de valeur a été comblé pendant des années par des tonnes de déchets, ce qui n'a valu qu'un simple avis d'infraction au promoteur responsable.

Mais ce que La Semaine Verte a soulevé de nouveau, ce sont les tergiversations pour protéger le boisé Fernand-Seguin à Châteauguay menacé par le développement domiciliaire. L'inventaire de ce boisé démontre que des espèces rares d'arbres, de plantes et d'oiseaux sont menacées: une perte irrémédiable de biodiversité pour cet environnement.

De même, un développement résidentiel et commercial menace le boisé du Tremblay de Longueuil et Boucherville. Cet écosystème est exceptionnel: un territoire de 700 hectares dont plus de la moitié consiste en milieux humides. Il comprend des habitats pour 170 espèces d'oiseaux, 16 espèces de poissons et 6 espèces d'amphibiens et encore un refuge pour d'autres espèces de reptiles et de mammifères. À cause de sa superficie, ce site favorise la reproduction de plusieurs espèces. Ajoutons des peuplements d'arbres centenaires et bicentenaires, et des espèces végétales rares. Même si ce boisé était amputé d'une partie, en accord avec le MDDEP... les effets sur la biodiversité seraient désastreux. Le boisé Douglas à St-Jean-sur-Richelieu, déjà mutilé par une coupe d'arbres, subira-t-il le



Véronique Gauthier

L'équipe de rédaction de *Échos de l'Île* a jugé intéressant de fournir l'occasion à tous les membres de la région de prendre connaissance de la lettre qu'une membre du secteur Mercier a envoyée au député de son comté.

même sort? Le 8 février 2011, le journal MÉTRO Montréal rappelait que le boisé des Hirondelles de Saint-Bruno-de-Montarville est menacé par un projet immobilier.

«Le ministère n'assume pas son rôle de contrôleur environnemental quant à la manière dont les municipalités s'acquittent de leurs responsabilités dans ce domaine», écrivait Louis-Gilles Francoeur, chroniqueur au journal *Le Devoir*. On a perdu de vue la nature de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE). La consultation publique est déficiente et même inexistante. Municipalités et Ministère sont facilement de connivence et les promoteurs privés en sont privilégiés. Un intervenant à La Semaine Verte dénonce ce régime d'autorisation de projets du MDDEP et non de protection de l'environnement. Le rôle du MDDEP ce n'est pas d'octroyer mais de protéger. Plutôt que d'ordonner la restauration intégrale d'un milieu saccagé non autorisé, on demande une compensation ridicule de 1 800 \$. Notre gouvernement, d'une part, a signé la convention de Rio sur la protection de la biodiversité et d'autre part, il tolère le saccage des milieux humides pour satisfaire les intérêts de l'industrie de la construction. Il faut rappeler à ce gouvernement qu'il ne peut satisfaire des intérêts économiques au détriment de la préservation d'écosystèmes porteurs de biodiversité.

Depuis le début de la colonisation, 80 % des milieux humides ont disparu... 45 % de cette perte au Québec est surtout associée à l'étalement urbain. Et le MDDEP continue à émettre en souriant des certificats d'autorisation! Il est temps non seulement de s'indigner mais d'AGIR. Quand on pense que la valeur des milieux humides est mondialement reconnue. Ces écosystèmes sont essentiels dans le maintien de la vie sur terre tout





autant que les terres agricoles et les forêts. Ils jouent un rôle indispensable de régulation des eaux. Ce sont des filtres naturels comme les reins dans le corps humain. Ces épurateurs captent les sédiments dont les produits chimiques, tels les phosphates et les nitrates accumulés dans l'eau. Ils ont aussi un rôle dans la rétention des eaux de ruissellement ou de pluie qui viendront limiter les effets de sécheresses ou d'inondations.

L'action vitale des milieux humides comme valeur écologique dans l'environnement doit commander une gestion durable. La protection de ces milieux est

urgente. C'est pourquoi, je vous demande, aujourd'hui, monsieur le Député, au nom de concitoyens engagés dans cette cause, de tenir compte de notre grande préoccupation au sujet des boisés et des milieux humides lors de vos interventions à l'Assemblée nationale.

Veillez accepter, Monsieur le Député, porte-parole de l'opposition à l'Assemblée nationale, mes sentiments distingués avec mes salutations les meilleures.

*Véronique Gauthier, Montréal, 18 février 2011*

## « Occupons-nous de nos affaires »

C'est avec grand intérêt que les membres de l'AREQ-Montréal ont assisté à une journée d'information le 29 novembre 2010. Cette rencontre a eu lieu à l'Auberge Universel, rue Sherbrooke.

L'avant-midi s'est déroulé en compagnie de M<sup>e</sup> Maryse Bélanger, spécialiste en droit familial. Elle a d'abord fait l'historique de l'évolution des politiques qui touchent la famille nous rappelant que, jusqu'au début des années 60, la religion exerçait des droits directs sur la famille, qu'en 1964, ce fut le début de l'émancipation de la femme et, en 1969, les débuts de l'autonomie financière des femmes. Puis, il a fallu attendre 1980 pour voir une réforme du droit familial et 1989 pour que soit adoptée la loi sur le patrimoine familial. Enfin, depuis 2002, l'union civile est reconnue et celle entre conjoints de même sexe l'a été en 2005. Par la suite, M<sup>e</sup> Bélanger a expliqué chacun des régimes matrimoniaux. Parlant du patrimoine familial, elle a surtout développé l'aspect du partage au

moment d'un divorce. Les droits des grands-parents, dans une telle situation, ont évidemment retenu l'attention de plusieurs d'entre nous et ont suscité de nombreuses questions...

Pendant ce temps, dans une salle voisine, se tenait une conférence de presse en présence de la ministre, madame Marguerite Blais. La présidente de l'AREQ, madame Mariette Gélinas, a dévoilé les résultats d'une enquête menée auprès de membres de l'AREQ et de la FADOQ sur la santé et les habitudes de vie des aînés. La ministre, venue nous rendre une courte visite, s'est dite heureuse des résultats de l'enquête qui démontrent que les personnes âgées sont actives et précieuses pour la société.

L'après-midi a débuté par l'exposé du directeur de VISAVIE, organisme voué à l'accompagnement des personnes du troisième âge à la recherche d'une résidence. Il nous a présenté l'éventail des possibilités. Par la suite, madame Line

Bussière de la Banque Nationale, conseillère en placements et retraite, nous a fait connaître les différents coûts entraînés par le changement de domicile et la façon de choisir une résidence en tenant compte de nos revenus.

Pour terminer cette journée, madame Elaine Gagnon de l'organisme LOBE qui regroupe des professionnels de la santé auditive, nous a parlé de ce sujet.

Le contenu technique de son exposé a été fort apprécié : fonctionnement de l'oreille, origine et localisation de la surdité, degrés de la perte auditive, signes de la perte d'audition et rôle des professionnels. Nous avons même pu examiner différents appareils qu'elle a fait circuler.

Toutes ces rencontres ont été très appréciées par les participants. Il y a toujours lieu d'inscrire une telle journée d'information dans l'agenda d'une personne retraitée !

*Louise Blain  
Secteur Montréal-Nord (06-E)*

## Être femme, vieille et pauvre : un cocktail infériorisant



Sonia Trépanier

Dans le cadre de la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes, le vendredi 10 décembre 2010, le comité de la condition des femmes de la région de Montréal nous invitait à participer à une rencontre avec madame Micheline Bélisle, militante du Collectif pour un Québec sans pauvreté et doctorante en communication publique à l'Université Laval.

Madame Bélisle nous a fait part de ses recherches et nous a parlé des préjugés et des stéréotypes à l'égard des femmes vieillissantes, de 50 à 75 ans, que nous retrouvons dans les

médias québécois. Cette image de la femme ne nous ressemble pas. Les femmes âgées n'ont pas la belle place, quand elles en ont une. Et que dire de la place des femmes pauvres? Et des femmes pauvres et âgées? Être femme aujourd'hui au Québec, pour les médias, c'est être jeune, mince et belle. Et sexy, c'est encore mieux! Les femmes rondes ou âgées n'intéressent ni les médias ni la société. Un exemple très révélateur de cette réalité est ce que Céline Galipeau déclarait à Nathalie Petrowski lorsqu'elle est arrivée à la barre du Téléjournal: elle espérait pouvoir vieillir en paix sans être obligée de se faire remonter le visage même si la télévision allait passer au HD. Jamais Simon Durivage n'aurait dit une chose semblable.

Et les femmes pauvres, dont on ne parle pas dans les médias, sont nombreuses à vivre de l'aide sociale, d'un travail au salaire minimum ou d'un travail à temps partiel qui ne

paie pas. En 2008, une personne assistée sociale, apte au travail, recevait 7 317 \$ par année, alors que le coût du panier de consommation (MPC) dont se sert le gouvernement pour évaluer la couverture des besoins, était de 13 439 \$. L'aide sociale n'est donc pas le pactole pour les femmes pauvres! Et, en vieillissant, les femmes qui sont les plus pauvres le sont davantage, car souvent elles ont travaillé à temps partiel pour s'occuper de leur famille, ou elles ont pris des congés de maternité, ou elles ont été aidantes naturelles. À l'heure de la retraite, elles sont encore plus pauvres car elles n'ont souvent que la pension de sécurité de la vieillesse et le supplément de revenu garanti pour vivre soit moins de 15 000 \$ par année, donc sous le seuil de pauvreté.

Sonia Trépanier  
Secteur Mercier (06-G)

## Journée internationale des femmes 2011



Ghislaine Séguin

Le 8 mars dernier, le comité de la condition des femmes a organisé, en après-midi, une rencontre très enrichissante. Non seulement les personnes participantes se sont-elles régalingées des succulents desserts préparés par les responsables et les co-responsables, mais elles se sont aussi délectées des propos de la conférencière madame Micheline Dumont, professeure et historienne.

Madame Dumont a retracé les grandes lignes du mouvement féministe au Québec de 1969 à aujourd'hui. Les années 1969-1980 sont un temps de grande effervescence dans un contexte social nouveau. Les femmes participent à plusieurs manifestations. Elles créent un Front commun des Québécoises d'où naîtra un féminisme radical. On réussit à investir des lieux jadis réservés aux

## Notre système de santé, on l'a à cœur

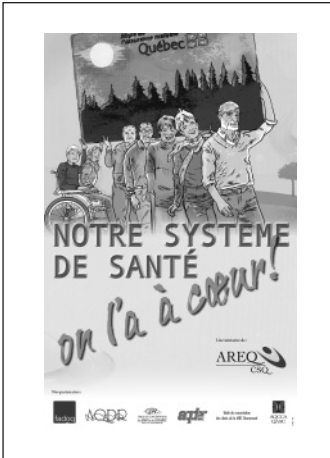


Jean-Guy Roy

Déjà 40 ans ! Il est tout jeune, mais on a l'impression qu'il vieillit de plus en plus mal. Sa gratuité et son universalité sont remises en question et le privé s'en approprie une part qui grandit sans cesse. Nous, retraités de l'AREQ, nous sommes solidaires de toutes les actions qui visent à maintenir l'intégrité du système.

À la rencontre du 20 janvier 2011, le comité régional d'action sociopolitique (CASP) a soutenu trois des sept volets proposés par le Conseil national dans le cadre de la campagne nationale pour sauvegarder notre système de santé. Nous avons convenu avec les représentants sectoriels d'entreprendre les actions suivantes :

- la mise en place (ou la pose) d'affiches préparées par l'AREQ nationale ;
- la participation à la signature sur Internet d'une lettre adressée au ministre de la santé ;
- la fabrication et le partage avec les membres d'un gâteau anniversaire à la Saint-Valentin.



L'objectif était de sensibiliser les membres aux difficultés que vit notre système public de santé et de les inviter à participer à la campagne de mobilisation des aînés.

Selon les informations obtenues de certains secteurs, le message du CASP a été bien compris. Des affiches ont été posées aux fenêtres, plantées sur des terrains et même accrochées aux babillards dans des endroits publics et dans des centres communautaires. Au dîner de la Saint-Valentin, on s'est sucré le bec à la santé du régime comme on le fait lors d'un anniversaire. Toutefois, nous avons été moins nombreux à signer la lettre adressée au ministre de la santé. Il serait important qu'on s'applique à le faire en plus grand nombre en allant sur le site de l'AREQ

pour démontrer notre solidarité.

La prochaine décennie sera cruciale. Avec l'ère des PPP, il faudra être vigilants et nous préparer à combattre pour préserver nos acquis. Concernant la gratuité, cette année, on a ouvert une brèche en imposant une contribution de 25 \$ qui augmentera à 100 \$ l'an prochain et à 200 \$ dans deux ans. À moins de pouvoir faire reculer le gouvernement...

Notre système de santé, on doit l'avoir à Coeur, mais aussi à l'œil !

Jean-Guy Roy, secteur Ahuntsic-Ouest (06-N)

hommes, comme être membre d'un jury ou fréquenter les tavernes. Les femmes s'affirment dans les syndicats, les arts, notamment en cinéma et en littérature.

Le mouvement se poursuit dans les années 80. Les femmes sont élues à l'Assemblée nationale et obtiennent le droit à la contraception et à l'avortement. On réalise de grands progrès législatifs, notamment pour les femmes collaboratrices, l'accès

aux études et au marché du travail. Durant tout ce parcours, madame Dumont souligne que les femmes reçoivent un important soutien des communautés de religieuses.

Les années 90 sont plus difficiles, marquées par un relent antiféministe et la violence, rappelons-nous le massacre à l'école polytechnique.

En terminant son exposé, madame Dumont mentionne les quatre grands débats de l'heure concernant :

- les travailleuses du sexe
- la pornographie
- l'hyper sexualisation
- le port du voile islamique

Elle nous exhorte à rester vigilantes et impliquées. La cause des femmes, c'est la nôtre, mais c'est aussi celle de toute la société québécoise qu'on désire ouverte à tous.

Ghislaine Séguin  
Secteur Pointe-aux-Trembles (06-J)

## Reconfiguration régionale

Au moment où vous recevrez votre bulletin régional, il y a fort à parier que notre région comptera 13 secteurs. Je ne peux vous l'affirmer avec certitude, car les membres des secteurs concernés auront pris un dernier vote d'adhésion à leur nouveau secteur lors des assemblées générales sectorielles qui auront eu lieu les 7, 12 et 14 avril.

Ainsi, notre projet du triennat 2008-2011 qui était de passer de 16 à 10 secteurs aura été réalisé à 50 % et j'en suis très contente car c'était un défi de taille. Pour y arriver, les six secteurs concernés et surtout les membres des comités directeurs ont accompli un travail gigantesque en multipliant les démarches de rapprochement afin d'arriver à l'automne 2010, prêts à présenter leur demande de regroupement au conseil régional. J'ai acheminé le

tout, soit trois demandes de création de nouveaux secteurs au Conseil d'administration de l'AREQ en décembre dernier. Le CA a voté la création de ces secteurs qui auront vu le jour au moment de l'ouverture des AGS des 7, 12 et 14 avril par les personnes présidentes des anciens secteurs.

Quel est le nom des nouveaux secteurs? Au moment d'écrire ces lignes, je l'ignore car ce sont les AGS mentionnées qui en décideront. Le 7 avril, ce sont les secteurs De-la-Montagne et Sainte-Croix qui se regrouperont pour en former un nouveau. Le 12 avril, ce sera au tour des secteurs Parc La Fontaine et Mercier et, le 14 avril, les secteurs Jean-Talon et Rosemont.

D'autres secteurs ont déjà commencé des démarches en vue d'un regroupement qui se réalisera au cours du triennat 2011-2014, peut-être même en 2012.

Je remercie toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce projet en commençant par la responsable du dossier, Micheline Jourdain, qui a animé le comité de travail sur l'étude de ce dossier. Faisaient partie de ce comité Gaétane Lebel-Fillion, Rita Allard, Anne-Marie Dupont, Louise Laporte de Varennes et Mariette Vincent-Tourigny. Micheline a poursuivi son travail d'animation avec le comité de transition formé de Gaétane Lebel-Fillion et de Michel Lanctôt. Avec enthousiasme, j'ai participé à ces deux comités. Je désire exprimer une reconnaissance particulière à Jean Marcel Lapierre qui, tout au long de la dernière année, nous a prodigué de précieux conseils afin que les aspects statutaires des regroupements soient très présents dans les démarches que nous avons proposées aux membres des secteurs concernés.

*Lise Labelle*

## Un mot sur le dernier Conseil national

Les 28, 29, 30 et 31 mars, étaient réunis à Lévis les membres du Conseil d'administration et les 93 personnes présidentes des secteurs, formant ainsi le Conseil national.

Une grande partie de notre horaire était consacrée à l'étude des propositions de modifications aux Statuts et Règlements et des propositions d'orientations pour le triennat 2011-2014. Le CN recommande au Congrès de voter en faveur d'une proposition préparée par le comité des Statuts (CSTA) qui modifie la composition du congrès en introduisant la proportionnelle 1 délégué pour 100 membres et il recommande de voter aussi en faveur d'un amendement envoyé par une région, lequel permettrait à tous les secteurs qui ont moins de 350 membres d'avoir 4 délégués.

Les orientations proposées pour le prochain triennat sont présentées en trois axes avec chacun une priorité. La vie associative avec priorité la pleine indexation,

les droits et les intérêts de nos membres et des personnes aînées au cœur de nos préoccupations avec priorité la santé et enfin, la participation et l'engagement au mieux-être de la collectivité avec l'implication et l'action citoyennes en priorité.

Nous avons aussi traité des changements apportés à notre régime d'assurance médicaments, nous avons reçu les états financiers, avons adopté les révisions budgétaires.

Pour plusieurs personnes, c'était leur dernière participation à un CN, leurs mandats étant terminés. C'est le cas de Mariette Gélinas, présidente et André Pelletier, 2<sup>e</sup> vice-président. De notre région, Solange Catafard-Mayer, Louise Laporte-de Varennes, Michel Acoulon, Gaétane Lebel-Fillion et Anne-Marie Dupont ont aussi vécu leur dernier CN. L'émotion était grande jeudi midi, au moment de la clôture de cette instance.

*Lise Labelle*

## Les arts visuels dans la région



Johanne Clément

Le 10 décembre 2010, au Centre de Loisirs Saint-Laurent, treize artisans du comité des arts visuels participaient à la Journée nationale contre la violence faite aux femmes. Les personnes présentes ont pu apprécier la diversité des techniques utilisées et échanger avec ces artisans talentueux.

Lors de la Journée internationale de la femme, le 8 mars dernier, quelques artistes ont tenu à exposer leurs œuvres au Centre Saint-Pierre.

C'est avec joie que les artistes du CAV ont participé en grand nombre au recueil d'œuvres d'art *L'environnement et la vie*, qui souligne les 25 ans de l'AREQ, Île de Montréal. En le parcourant, vous serez à même d'apprécier tant le travail des artistes que ceux qui l'ont mis en valeur: Solange Catafard-Mayer et Mario Tassé.

Notre prochaine et dernière rencontre de l'année 2010-2011 aura lieu le 19 mai, lors de l'assemblée générale régionale, au Centre 7400. Cette année, les salles d'exposition seront les locaux 122 et 217 et des membres du CAV accueilleront les visiteurs qui ne manqueront pas de venir voter pour leurs œuvres préférées. Grâce à L'AREQ nationale, deux prix «Coup de cœur» de 500 \$ s'ajoutent à celui de 300 \$ et aux deux prix «Mention du public» de 50 \$ offerts par L'AREQ régionale.

Nous sommes heureux d'accueillir un nouveau membre au sein du comité, madame Joséphine Rebuzzi-St-Pierre du secteur K, Parc Maisonneuve. Les artistes et artisans de ce secteur peuvent la contacter.

Ajoutons de la couleur et de la beauté à notre monde.

Johanne Clément  
Secteur Ahuntsic-Est (06-A)  
Responsable, par intérim,  
du comité des arts visuels



## Le Comité de la condition des femmes

Pour notre comité, le mois de mai ramène le temps des bilans et la préparation du plan d'action 2011-2012. La dernière année a été marquée de manière toute spéciale par la Marche mondiale des femmes à laquelle plusieurs personnes de notre région ont participé.

Et dans la foulée de cette Marche, nous nous sommes penchées de manière concrète sur la pauvreté des femmes, particulièrement celles vivant de l'aide sociale. En effet, Micheline Bélisle<sup>1</sup>, invitée dans le cadre de la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes, a décrit leur dure réalité quotidienne, et les nombreux obstacles auxquels elles doivent faire face pour s'en sortir.

Par ailleurs, les responsables et co-responsables sectorielles ont bénéficié, en janvier, d'un atelier intitulé *Ridées mais pas fanées*, donné par l'une d'entre elles, Ghislaine Séguin, du secteur Pointe-aux-Trembles. Ce moment d'ar-

rêt pour réfléchir au vieillissement, a permis de prendre conscience de la richesse de cette étape de notre vie et des possibilités qu'elle offre.

Puis, comme nous sommes *Toujours en action pour le respect de nos droits*, nous avons profité de la Journée internationale des femmes pour jeter un regard sur l'évolution du féminisme québécois de 1969 à nos jours avec Micheline Dumont, historienne. Et nous nous inscrivons dans ce courant de lutte vers l'égalité, la solidarité, la liberté, la justice et la paix.

**Ce grand remue-méninges ne peut commencer sans vous toutes!**

**Le féminisme de demain a besoin de vous!**

**Inscrivez-vous dès maintenant!**

Enfin, pour poursuivre cette démarche, nous sommes invitées à participer aux *États généraux de l'action et de*

*l'analyse féministes*, un moment historique dans l'histoire féministe du Québec. Il s'agit d'un grand remue-méninges étalé sur plus de deux ans. Lancés en mai 2011 avec *Regards sur 20 ans d'actions féministes* en première étape, ces *États généraux* seront ponctués de plusieurs rendez-vous et consultations et ils culmineront à l'occasion d'un grand forum des femmes à l'automne 2013.

*Regards sur 20 ans d'actions et d'analyses féministes* sera donc le premier lieu de réflexion, de débats et de consultation des États généraux. Cette rencontre se tiendra les 27 et 28 mai prochains. Pour plus de détails, contactez la Fédération des femmes du Québec au 514 876-0166, à [etatsgeneraux@ffq.qc.ca](mailto:etatsgeneraux@ffq.qc.ca) ou consultez le [www.ffq.qc.ca](http://www.ffq.qc.ca).

Marie Barrette  
Secteur Sainte-Croix (06-C)  
Responsable du comité  
de la condition des femmes

<sup>1</sup> Membre du Collectif pour un Québec sans pauvreté.

# 2010 – 2011 Assemblée générale régionale

## RAPPEL

La convocation à l'Assemblée générale régionale vous ayant été adressée dans le numéro de janvier, je ne ferai qu'un bref rappel.

Nous la tiendrons au **Centre 7400, 7400, boul. Saint-Laurent, le 19 mai 2011 à 9 h 30** avec inscription à compter de 8 h 30. Compte tenu qu'au cours des dernières années, nous avons toujours terminé un peu après midi trente, nous avons prévu une pause de 30 minutes de 11 h à 11 h 30 avec une collation et nous commanderons la livraison du dîner pour midi trente. La pause permettra également une visite dans les locaux où les artistes exposeront leurs dernières créations. Avec les informations concernant les deux congrès et les élections au comité exécutif régional, nous prévoyons la fin de l'AGR vers 13 h. Comme nos Statuts prévoient que la person-

ne à la présidence du comité d'élection doit recevoir les bulletins de présentation de candidature jusqu'à deux heures avant le scrutin, la présidente d'élection, Gaétane Lebel-Fillion recevra les bulletins de présentation de candidature entre 8 h 30 et 10 h 30, l'élection étant prévue à midi trente.

Venez en grand nombre vous informer des réalisations de 2010-2011 et prendre les décisions relatives à 2011-2012 et surtout élire les membres du CER pour 2011-2014.

Un buffet préparé par les Cuisines collectives Hochelaga-Maisonneuve vous est offert au coût de 12 \$ et le vin sera servi, gracieuseté de la région.

Inscription auprès de la personne responsable de la trésorerie de votre secteur au plus tard le 13 mai.

Au plaisir de vous rencontrer.

*Lise Labelle*

## PROJET D'ORDRE DU JOUR

### 1. Ouverture (9h 30)

- 1.1 Message d'ouverture de la présidente;
- 1.2 Présentation des personnes présidentes sectorielles et des membres du comité exécutif régional;
- 1.3 Élection d'une personne présidente d'assemblée;
- 1.4 Court rappel des procédures;
- 1.5 Présentation et adoption de l'ordre du jour;
- 1.6 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 27 mai 2010.

### 2. Rapports des activités 2010-2011 (10 h)

- 2.1 Rapport de la présidente régionale;
  - 2.2 Rapport de la responsable du comité de la condition des femmes; (Marie Barrette)
  - 2.3 Rapport du responsable du comité de l'environnement; (Gilles Lagacé)
  - 2.4 Rapport du responsable du comité des assurances; (Louis-Georges Boissy)
  - 2.5 Rapport de la responsable du comité de l'indexation; (Denyse Demers)
  - 2.6 Rapport de la responsable du comité de l'action sociopolitique; (Micheline Jourdain)
  - 2.7 Rapport de la responsable du comité des arts visuels; (Johanne Clément)
  - 2.8 Rapport du répondant politique du comité de la condition des hommes; (André Fleurant)
  - 2.9 État de réalisation du plan d'action 2010-2011; (présenté par Gaétane Lebel-Fillion)
  - 2.10 Questions, échanges et vote de réception de l'ensemble de ces rapports.
- (11 h) PAUSE d'une durée de 30 minutes afin de favoriser le vote pour le « Coup de cœur » et les mentions du public

### 3. États financiers (présentés par André Fleurant) (11 h 30)

- 3.1 Présentation des états financiers;
- 3.2 Questions, échanges et vote de réception.

### 4. Plan d'action 2011-2012 (présenté par Lise Labelle) (11 h 45)

- 4.1 Présentation du plan d'action 2011-2012;
- 4.2 Questions, échanges, et vote.

### 5. Prévisions budgétaires 2011-2012 (présentées par André Fleurant) (12 h)

- 5.1 Présentation des prévisions budgétaires;
- 5.2 Questions, échanges et vote.

### Congrès 2011 (12 h 15)

Courte période d'information concernant les modifications proposées aux Statuts et Règlements et les orientations proposées pour le triennat 2011-2014

### 6. Questions diverses

- 6.1.....
- 6.2.....
- 6.3.....
- 6.4.....
- 6.5.....

### 7. Élection (12 h 30)

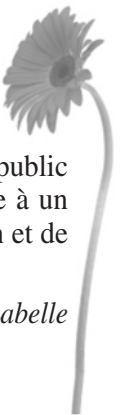
- 7.1 Présentation du Comité d'élection;
- 7.2 Présentation des candidatures;
- 7.3 Élection;
- 7.4 Présentation des membres du CER pour 2011- 2014.

### 8. Clôture de l'assemblée (12 h 45)

- 8.1 Présentation des artistes et des artisans de la région;
- 8.2 Mot d'un membre du CE;
- 8.3 Mot de la personne présidente régionale;
- 8.4 Tirage de prix de présence;
- 8.5 Information concernant le dîner;
- 8.6 Levée de l'assemblée.

Les gagnants du « Coup de cœur » et des mentions du public seront proclamés au cours du dîner afin de permettre à un plus grand nombre de membres de visiter l'exposition et de voter pour l'œuvre de leur choix.

*La présidente, Lise Labelle*



# La vie dans les secteurs



Marie Barrette

Cette chronique vise à faire connaître, à partir de l'information publiée dans les bulletins/lettres mensuelles/sites web ou reçue par courriel/téléphone, des activités prévues dans les secteurs. Elle veut stimuler l'échange, la participation et susciter de nouvelles idées. Pour ce faire, les personnes à la présidence des secteurs sont priées de faire parvenir l'information à l'auteure de la chronique.

«Mai! Mai! Joli mai! Ton ardeur nous réjouit!» comme le dit si bien la chanson, nous accueillons mai avec délices après un hiver capricieux. Ah! Le voici enfin, le joli mois de mai émaillé de fleurs, et de chants d'oiseaux, et de parfums exquis! Sortons vite de nos cocons et allons à la découverte de plaisirs nouveaux, d'amitiés audacieuses! Laissons jaillir ces courants d'énergie et... soyons vivants!

Voici les activités que le secteur **Mercier** nous réserve pour nous dégourdir les pieds et la cervelle:

## TRÉSORS CACHÉS DE L'ÎLE STE-HÉLÈNE

Quand: le mercredi 25 mai, de 9 h 30 à 12 h 30

Coût: 17 \$

Point de rencontre: sortie du métro Jean-Drapeau

Dîner au Casino: La bonne carte

## L'EMPEREUR GUERRIER DE CHINE (Musée des beaux-arts)

Quand: le mercredi 1<sup>er</sup> juin, de 11 h à 12 h

Coût: 16 \$

Dîner au Café du Musée

## GENS DE POÉSIE DU CARRÉ ST-LOUIS +

Quand: le mercredi le 8 juin, de 10 h à 12 h

Coût: 12 \$

Point de rencontre: angle Rigaud et St-Denis, métro Sherbrooke

Dîner au Pèlerin

Réservations: Hélène Pelland, 514 256-0129

[helenepelland@videotron.ca](mailto:helenepelland@videotron.ca)

Et le secteur **Parc La Fontaine** n'est pas en reste:

## UNE NUIT AU HILTON AU LAC LEAMY, avec déjeuner, tulipes, etc.

Quand: dimanche et lundi 15-16 mai

Coût: 149 \$

## CHARLEVOIX-FAIRMONT, MANOIR RICHELIEU-CASINO

Quand: dimanche et lundi 12-13 juin

Coût: 149 \$

Information et réservation: 1 semaine à l'avance  
Jacqueline 514 324-5859 ou Hélène 514 256-0129



Culture et divertissement, tout un programme! À nous d'en profiter pour faire de belles rencontres et apprécier les contacts avec les collègues. Je vous souhaite un gai printemps et un été riche de découverte et de plaisir.

Marie Barrette, [marie.barrette@sympatico.ca](mailto:marie.barrette@sympatico.ca)

## Un sixième tournoi de golf au profit de la FLG

L'AREQ-Montréal organise pour une sixième année consécutive un tournoi de golf au profit de la Fondation Laure-Gaudreault. Sous la présidence d'honneur de **M. Jacques Baril**, président du conseil régional des caisses Desjardins Est de Montréal, cet événement aura lieu le **1<sup>er</sup> septembre 2011** au club de golf L'Épiphanie. (Voir l'encart)

Nous avons besoin de la collaboration du plus grand nombre possible de membres. N'hésitez pas à solliciter vos fournisseurs (restaurants, fleuristes, boutiques de cadeaux, magasins d'articles de sport etc.) afin d'obtenir des commandites, des dons et des cadeaux pour les prix offerts aux golfeurs et tirés parmi toutes les personnes qui participent tant au golf qu'au souper. La personne présidente de votre secteur pourra vous remettre une lettre que j'aurai signée et qui authentifie la demande. Il faut que les Montréalais soient sollicités par des membres de l'AREQ qui désirent contribuer à aider les aînés démunis, le financement de la recherche médicale pour les maladies liées au vieillissement et les jeunes dans le besoin.

C'est un rendez-vous: L'Épiphanie le 1<sup>er</sup> septembre. Si vous ne jouez pas au golf, venez nous rejoindre pour le souper méchoui.



Lise Labelle



# Changement majeur concernant

Depuis le 1<sup>er</sup> avril, l'AREQ n'a plus le droit d'offrir une assurance médicaments collective, donc tous les membres doivent s'inscrire auprès de la RAMQ. Cette disposition concerne tous les membres qui ont moins de 65 ans, soit 17 000 membres et certaines personnes qui avaient conservé l'assurance médicaments de SSQ même après 65 ans.

## La loi 130

Le 13 décembre 2005, l'Assemblée nationale a adopté la loi 130 dont l'article 15 stipulait que tous les groupes devaient détenir pour tous leurs membres de moins de 65 ans, une police d'assurance médicaments collective. À l'AREQ, nous avons des assurances collectives avec SSQ via ASSUREQ. À compter du 13 décembre 2005, seules les personnes qui avaient demandé une exemption avant cette date (les membres protégés par l'assurance du conjoint ou de la conjointe) étaient exemptés de l'assurance médicaments SSQ.

Tous les nouveaux membres devaient obligatoirement adhérer à l'assurance médicaments SSQ pour pouvoir adhérer à l'AREQ. C'est la raison pour laquelle, depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2007, nous ne pouvions accepter dans nos rangs, les membres de la FAE qui ont pris leur retraite. Pourquoi le 1<sup>er</sup> décembre 2007? Parce que même si le vote de désaffiliation a eu lieu le 7 juin 2006, la FAE avait conservé l'assurance médicaments avec SSQ durant un an. À compter du 1<sup>er</sup> septembre 2007, la FAE ayant choisi de s'assurer avec La Capitale, SSQ a accepté des adhérents durant un délai de 90 jours parce que ces nouveaux retraités étaient ses clients et qu'elle avait leur bilan de santé.

## Contestation

Cette loi 130, les membres du Conseil d'administration de l'AREQ croyaient qu'elle ne s'adressait pas à nous car nous ne sommes ni un employeur, ni un ordre professionnel. Mais la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) croyait le contraire. Nous avons donc décidé de contester en cour l'article 15 de la loi 130. Toutes ces démarches prennent beaucoup de temps. La contestation ayant été déposée à la Cour supérieure de Québec, nos représentants, M. Pierre-Paul Côté et Me Jacqueline Bissonnette ont été entendus le 22 juin 2010 par le juge Benoit Moulin. Le juge

a pris la cause en délibéré et il devait faire connaître sa décision six mois plus tard, donc quelques jours avant Noël.



## Jugement

Le jugement est daté du 28 février 2011. Le juge Moulin affirme clairement que l'AREQ n'est pas tenue d'offrir de l'assurance médicaments à ses membres de moins de 65 ans. Suite à un tel jugement, la RAMQ disposait d'un mois pour aller en appel.

L'AREQ a appris le 16 mars en fin de journée que la RAMQ n'irait pas en appel. Conséquemment, nous ne sommes plus tenus « d'obliger » les personnes qui prennent leur retraite à adhérer à l'assurance médicaments de SSQ. Du moins, c'est ce que nous croyions, nous, membres du Conseil d'administration. Mais la réalité est un peu différente de cela. Nous avons appris, durant le Conseil national des 28, 29, 30 et 31 mars 2011, que non seulement, nous n'étions plus tenus d'offrir une assurance médicaments collective mais que nous n'avions plus le droit de le faire à compter du 1<sup>er</sup> avril 2011 et que continuer d'en offrir nous vaudrait des pénalités.

## Les conséquences du jugement

C'est la raison pour laquelle les 17 000 membres de moins de 65 ans ont tous reçu une lettre de l'AREQ, à laquelle étaient jointes une lettre de la RAMQ et une autre de SSQ, les 31 mars ou 1<sup>er</sup> avril. Cette lettre invite les membres de





# L'assurance médicaments

moins de 65 ans à s'inscrire immédiatement à la RAMQ s'ils prennent des médicaments, ou au moins dans les 90 jours suivant le 1<sup>er</sup> avril. Mon propos a pour but de vous expliquer les raisons qui ont fait que tout s'est joué à la dernière minute. Suite au jugement du 28 février 2011, la situation de l'AREQ en regard avec l'assurance médicaments n'est plus la même, mais au bout du compte, nous devrions être tous **gagnants** lorsque nous négocierons le prix de la prime pour 2012 pour les garanties complémentaires.

## Inscription à la RAMQ

Je demande aux membres de moins de 65 ans de lire attentivement les documents reçus et de vous inscrire à la RAMQ le plus tôt possible. S'il y a des membres qui sont allés renouveler des ordonnances avant d'avoir reçu la lettre de l'AREQ, je vous demande de nous excuser des inconvénients subis et sachez que la RAMQ vous remboursera. Si vous rencontrez un problème, communiquez directement à l'AREQ 1 800 663-2408. Des employés

seront affectés spécifiquement à la tâche de vous accompagner dans votre démarche.

## Ouverture aux retraités de la FAE

Pour nous de la région de Montréal, le jugement Moulin nous permettra de recevoir dans nos rangs des retraités des syndicats de l'Alliance des professeures et des professeurs de Montréal, des enseignants du syndicat de la Pointe-de-l'Île ainsi que de celui des enseignants de l'Ouest-de-l'Île. Si vous avez des amis qui attendaient cette décision pour adhérer à l'AREQ, vous pouvez leur dire que la chose est possible maintenant mais je vous suggère de leur demander d'attendre au mois de mai pour communiquer avec l'AREQ car les 17 000 membres concernés par la décision mobiliseront nos ressources.

Puis-je vous avouer que, comme présidente de la région de Montréal, je suis très heureuse de ce jugement.

*Lise Labelle*

## Capsules d'information

### Erratum

Dans le dernier numéro de *Échos de l'Île*, aux pages 4, 5 et 6, vous avez pu lire un compte rendu que je croyais complet concernant le tournoi de golf du 2 septembre au profit de la FLG ainsi que la liste des commanditaires.

J'ai commis un oubli important. J'ai omis de souligner la participation d'un partenaire qui collabore au succès de ce tournoi depuis le début et j'ai nommé le **Fonds de solidarité FTQ**. Lors du dernier tournoi, le Fonds de solidarité FTQ a délégué quatre golfeurs et nous a remis un sac de golf d'une valeur de 200 \$. Je suis très reconnaissante envers M. Langis Beaulieu qui agit au nom du Fonds FTQ dans ce dossier.

*Lise Labelle*

## SAUVONS LES JOURNAUX INTIMES !

Deux historiennes et une ethnologue québécoises (Andrée Lévesque, Magda Fahrni et Diane Gervais) viennent de mettre sur pied une association qui recueille, pour les conserver et les offrir à la consultation, les écrits personnels des gens ordinaires (récits de vie, journaux personnels, correspondance).

Si vous avez rédigé un journal intime ou votre récit de vie, ou si vous détenez celui d'un de vos parents, ne jetez rien ! Les Archives Passe-Mémoire en prendront soin. Vous pourrez indiquer dans le contrat de dépôt, le délai qui vous convient pendant lequel vos papiers demeureront confidentiels.

Plus d'info : <http://www.archivespassememoire.org/>

Vous pouvez aussi rejoindre Diane Gervais au 514 733-4907 ou écrire à l'adresse suivante : [apm.archives@gmail.com](mailto:apm.archives@gmail.com)



## Capsules d'information

### Offres d'emploi

#### Responsables recherchés pour les comités statutaires de l'AREQ

**Champs d'intervention :** action sociopolitique, assurances, condition des femmes, condition des hommes, environnement et retraite (indexation).

**Niveaux d'intervention :** sectoriel, régional et national

**Rémunération :** la reconnaissance des membres, le sentiment d'être utile, le plaisir de travailler en équipe, d'approfondir des connaissances et de poursuivre des apprentissages.

Avec la fin d'un triennat, les membres des comités ne sont pas obligés de quitter leur fonction même s'ils terminent un deuxième mandat consécutif à un poste. Cependant, plusieurs personnes profitent de ce moment pour réorienter leur bénévolat. Conséquemment, il y aura plusieurs postes à combler dans tous les champs et à tous les niveaux d'intervention pour le triennat 2011-2014.

Les responsables sectoriels sont nommés par le comité directeur de leur secteur et œuvrent au sein de leur secteur. Les personnes intéressées à prendre une telle responsabilité sont invitées à faire part de leur disponibilité à la personne présidente de leur secteur.

Les responsables régionaux sont choisis par l'ensemble des responsables sectoriels et nommés par le

conseil régional dont ils reçoivent des mandats et à qui ils peuvent donner des avis. Les responsables régionaux doivent rencontrer les responsables sectoriels au moins deux fois par année et réaliser avec eux un plan d'action régional. Ils doivent se rendre à Québec deux fois par année pour des rencontres au niveau national.

Les membres d'un comité national sont nommés par le Conseil d'administration de l'AREQ sur recommandation du conseil régional. Chaque comité compte 5 membres. Aux champs d'intervention mentionnés plus haut, il faut ajouter le comité des Statuts et Règlements et les communications. Actuellement, nous avons un membre de notre région au comité national d'action sociopolitique, un à celui des assurances et un au comité des Statuts. Si l'un ou l'autre des comités nationaux vous intéresse, veuillez communiquer avec moi et je ferai le nécessaire.

Le comité des arts visuels n'est pas mentionné sur la liste parce qu'il n'est pas statutaire. Nous sommes l'une des deux régions qui a créé un CAV. Ce comité aura aussi besoin de relève pour le prochain triennat. Si ce champ d'intervention vous intéresse, parlez-en à la personne présidente de votre secteur.

De beaux défis à relever... Nous les relèverons ensemble.

*Lise Labelle*

### Capsule congrès

Le 30 mai prochain, les membres de votre secteur que vous aurez élus lors de l'assemblée générale sectorielle débattront de propositions de modifications aux Statuts et Règlements. Ces propositions viennent du comité des Statuts, des conseils régionaux et des comités directeurs sectoriels. Pour qu'une proposition soit adoptée, elle doit obtenir les 2/3 des votes.

Le 31 mai, s'ouvrira le XLIV<sup>e</sup> congrès régulier de l'AREQ. On y recevra le rapport des réalisations du triennat 2008-2011, le rapport sur la situation financière de l'AREQ, on y adoptera les orientations pour 2011-2014, cette fois, à la majorité simple. Trois priorités seront au cœur des orientations proposées : la pleine indexation, la santé et l'action citoyenne. On profitera de cette occasion pour procéder au début des fêtes du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'AREQ. Enfin on élira les membres du Conseil exécutif et les personnes présidentes des régions seront entérinées comme membres du Conseil d'administration. Le congrès se terminera le 2 juin à 13 h 15.

Ne manquez pas de faire savoir à vos délégués vos attentes en regard avec ces deux congrès.

*Lise Labelle*



## Laissez-moi vous présenter François Gloutnay

François Gloutnay est la référence en communications non seulement pour Développement et Paix, mais aussi pour le compte de revues diverses comme *Prions en Église* et de lieux de formation comme le Centre Saint-Pierre.

Parmi toutes ses réalisations, il faut souligner le projet Timbres, devenu une source de financement qui sert à aider nos partenaires du Sud qui l'apprécient grandement.

*Lucille Plourde*



## Des timbres de grande valeur

Il y a un moment, le bulletin de l'AREQ a publié une note sur le projet Timbres mené par Développement et Paix. Cette initiative est simple: les timbres sont recueillis, classés puis vendus à des collectionneurs. Les sommes amassées sont versées à Développement et Paix pour ses projets en Afrique, en Asie et en Amérique latine.

Après la publication de cette note, nous avons reçu plusieurs lots de timbres en provenance de membres de l'AREQ. Un grand merci pour cet appui. Quelques envois comportaient des questions au sujet de ce projet. Voici donc quelques réponses et précisions.

Chaque mois, des membres de Développement et Paix tiennent une vente de timbres où ils offrent tout le matériel philatélique reçu. Mais afin de satisfaire les besoins de leur clientèle toujours plus nombreuse, ils souhaitent recevoir plus de timbres.

Une façon de les aider est tout simplement de faire connaître cette initiative. Parlez-en aux gens de votre entourage et

aux organismes dont vous êtes membre; tous trouveront que c'est une bonne idée. Vous n'avez qu'à leur demander de vous remettre les **timbres** qui sont apposés sur les enveloppes qu'ils reçoivent. Mais attention: il faut leur demander de ne pas chercher à décoller les timbres, mais plutôt de découper les enveloppes en laissant quelques centimètres de papier



autour des timbres, question de ne pas abîmer leurs précieuses dentelures. Quant aux **enveloppes anciennes** et aux **cartes postales**, demandez-leur de ne pas les déchirer, des collectionneurs cherchent désespérément à se procurer

des enveloppes et des cartes intactes avec timbre et oblitération d'un bureau de poste quelconque.

Dès que vous avez amassé un bon lot de timbres, d'enveloppes ou de cartes postales, expédiez-les au Secrétariat national de **Développement et Paix** (voir adresse ci-dessous). On les achèminera avec plaisir à ce petit groupe de passionnés.

Ces petits bouts de papier que vous nous ferez parvenir ont une grande valeur. L'an dernier, grâce à cette initiative, plus de 29 000 \$ ont été amassés par ces philatélistes bénévoles.

Et si vous êtes vous-même philatéliste, pourquoi ne venez-vous pas à nos ventes? Nos activités ont lieu à Montréal et à Québec. **Téléphonez-nous ou écrivez-nous.** Nous ajouterons votre nom à notre liste d'envoi.

François Gloutnay  
Développement et Paix  
1425, boul. René-Lévesque Ouest,  
3<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H3G 1T7  
514 257-8711 • info@devp.org

## Il était une fois EQUITA...



Alain Pélissier

Tout a commencé lors de la fondation, en 1997, de Commerce Équitable Oxfam-Québec Inc (CEOQI). CEOQI est une entreprise entièrement dédiée à la sensibilisation et au développement des ventes de produits issus du commerce équitable, notamment par la mise en marché d'une vaste gamme de produits CERTIFIÉS ÉQUITABLES et très souvent biologiques sous la marque actuelle EQUITA.

Ces produits de qualité sont importés directement de coopératives du Sud avec lesquelles EQUITA coopère quotidiennement depuis plusieurs années. Ils sont certifiés équitables par l'organisme Transfair Canada dont le sigle apparaît sur chaque produit EQUITA.

### **EQUITA, une entreprise bien à nous!**

C'est en 2000 que CEOQI se lance dans la commercialisation de cafés équitables. Jusque là, propriété unique d'Oxfam-Québec, CEOQI voit la Centrale des Syndicats du Québec (CSQ) devenir, en 2001, un partenaire actif en acquérant 20 % de l'actionnariat de la compagnie pour un montant initial de 50 000 \$. Cette démarche s'inscrivait tout à fait dans le parcours d'engagement social de la CSQ, particulièrement à

l'égard de la consommation responsable et des valeurs du mouvement des Établissements verts Brundtland (EVB-CSQ) dans ce domaine.

À la même période, CEOQI enregistre officiellement sa marque EQUITA et lance de nouveaux produits comme le chocolat, le thé et le chocolat chaud. De 2003 à 2005, le sucre, le riz et de nouveaux chocolats s'ajoutent à la liste de produits. De 2006 à 2009, les fruits séchés et les épices améliorent encore la gamme des produits offerts. Et, à la fin de 2010, CEOQI lance son nouveau thé vert glacé, EQUI-T, ainsi que ses coffrets de fines bouchées de chocolat.

Aujourd'hui, la marque EQUITA, c'est plus d'une centaine de produits répondant aux besoins : 1) d'une clientèle en pause-café, 2) d'une clientèle de campagne de financement, 3) d'un réseau de détaillants - grandes bannières et petits commerces - et 4) d'une clientèle de transformateurs alimentaires.

Quatorze personnes dédiées à la cause du commerce équitable travaillent à l'extérieur ou à notre siège social de la rue Saint-Patrick dans Saint-Henri. Un site web, [www.equita.ca](http://www.equita.ca), permet d'en connaître plus, tant sur tous les produits offerts que sur le commerce équitable.

L'an dernier, EQUITA a réalisé un chiffre d'affaires d'un peu plus de 2 millions de dollars, dont plus de 400 000 \$ se retrouvent en valeur ajoutée directement dans les coopératives avec lesquelles nous transigeons, i.e. des petits producteurs du Costa-Rica, du Pérou, du Sri Lanka, de la Côte d'Ivoire entre autres. À titre

d'exemple, ces retombées directes sont investies dans des écoles, des cliniques médicales, des pépinières, des projets forestiers ou des habitations, selon les besoins des milieux. Depuis sa création, c'est plus de trois millions de dollars sur les 17 millions de ventes que les petits producteurs ont acquis directement par la filière du commerce équitable en plus du prix de base de leurs produits.

### **EQUITA, pour un monde meilleur !**

Les membres de l'AREQ et de la CSQ doivent se réjouir de cet engagement et contribuer dans leur milieu, leur réseau ou leur famille à faire la promotion d'ÉQUITA et de ses nombreux produits de très bonne qualité. Nos dix dernières années d'engagement ont favorisé une très grande sensibilisation et un développement du marché du commerce équitable au Québec et poussé, par le fait même, beaucoup d'entreprises même multinationales à offrir depuis lors des produits équitables. Il faut poursuivre dans cette voie et profiter de toutes les occasions pour encourager NOTRE entreprise, maintenir la rentabilité nécessaire au bon fonctionnement de CEOQI ainsi qu'à son développement. Comme pour la protection de notre planète, tous les petits gestes comptent pour les petits producteurs qui nous offrent des produits équitables. Consommer de façon responsable quand nous le pouvons, c'est faire sa petite part pour un monde meilleur.

*Alain Pélissier  
Secteur Ahuntsic-Ouest (06-N)  
Président de CEOQI*

## La retraite ? Marcher à l'étoile



Lucille Plourde

Dans le langage courant, on tombe en amour, mais on ne tombe pas à la retraite. Tomber évoque un événement non planifié, arrivé à l'improviste, non voulu. La retraite ? Allons-y voir ! Pour certaines personnes, elle semble « l'inaccessible étoile », alors que, pour d'autres, le temps leur semble en être tout simplement venu.

Pour moi, elle est arrivée un peu

tôt dans mon parcours, mais l'heure du départ avait sonné et je l'ai accueillie avec bonheur. Mes dernières années comme conseillère pédagogique « all dress » (généraliste) avaient été pénibles. De spécialiste vingt ans durant, je devenais du jour au lendemain généraliste. Pour moi, c'était vivre dans ma chair la métamorphose de Kafka. Bien que n'ayant pas les années requises pour une pleine retraite, je décidai de la prendre quand même : la vie est devant, n'est-ce pas ?

Selon Le Petit Larousse, retraite signifie « action de se retirer de la vie active », « état de quelqu'un qui a cessé ses activités professionnelles. » À vrai dire, j'ai peine à me reconnaître dans ces définitions de la retraite. Au plus profond de mon « moi ? Lucille », je me vois toujours dans la vie active et vivant encore, mais autrement, des activités professionnelles d'éducation et de formation. Bien sûr, je ne me déplace plus dans la circulation matin et soir, je ne suis plus encadrée par une convention collective ni par un horaire scolaire astreignant. Mais j'ai toujours un agenda, des réunions, des responsabilités selon mes choix, mes capacités et mes disponibilités.

Étant donné mon parcours, mon âge, ma santé et le sens que j'ai toujours voulu donner à ma vie, la retraite ne signifiait pas pour moi entrer dans le monde effréné des dépenses, des loisirs, des voyages, etc. Elle était surtout un temps qui m'était donné pour m'ouvrir davantage au monde et chercher avec d'autres ce que je pouvais faire pour qu'il devienne davantage un lieu d'humanité. Je dis davantage, car même au cours de mes vingt-sept années dans le milieu de l'enseignement, je me suis toujours impliquée dans les domaines politique, syndical ou social.

D'où me vient ce besoin de m'engager ? Probablement de la capacité d'indignation qui m'habite depuis mes années de jeunesse à l'époque de la JEC. Voir, juger, agir : quelle merveilleuse pédagogie pour former des personnes qui

savent se tenir debout. Quand je pris ma retraite, j'ai cherché à traduire mon indignation dans des actes, à ma mesure et toujours avec d'autres. C'est ainsi que je me suis engagée au sein d'organismes communautaires, d'abord le Centre d'animation familiale que je lorgnais depuis plusieurs années. Puis, ce fut le coup de foudre : je suis tombée en amour avec Développement et Paix. Mon attirance pour cet organisme n'est pas le fruit du hasard. Déjà, toute jeune, les missionnaires me fascinaient. Puis vint la période de remise en question de cette vision du développement. Les campagnes d'éducation des gens du Nord de Développement et Paix, avec des thèmes comme « Les personnes d'abord », « La vie avant le profit » et bien d'autres, donnaient un sens nouveau au développement international. Aujourd'hui encore, cet organisme occupe un grand pan de mon engagement de retraitée.

La marche du pain et des roses et la marche mondiale des femmes ont offert un autre chantier à mon militantisme. Je sais dans mon être de femme que « Tant que les femmes ne seront pas libres, nous serons en marche. » C'est un devoir de solidarité envers nos sœurs aux prises avec la pauvreté et la violence : il suffit d'écouter et de regarder les médias pour nous en convaincre.

Je n'ai pas eu besoin d'un programme de transition entre le travail et la retraite : je voyais la nouveauté poindre à l'horizon. Je ne me suis jamais ennuyée non plus. Au contraire, il m'a fallu apprendre à ne pas m'éparpiller et à garder du temps pour la famille et la lecture. Même la formation continue est au programme, car il n'y a pas d'âge pour grandir dans toutes les dimensions de la personne, même celle dite spirituelle. N'est-ce pas souvent celle qui vivote avec la maigre et indigeste nourriture ingurgitée lors de notre enfance ? Sachant tout ce que la spiritualité apporte à mon espoir d'un autre « monde possible », j'ai choisi de prendre des cours décapants et nourrissants au Centre Saint-Pierre.

Peut-être ai-je donné l'impression d'être ouverte aux quatre vents, sans temps pour moi, pour mon conjoint, pour ma famille. L'impression d'avoir trouvé la recette d'une retraite réussie, d'une bonne retraite, quoi ? Loin de moi cette prétention. J'ai seulement voulu témoigner de ce qui me fait vivre et me pousse à « marcher à l'étoile, sans compter mes pas » ou à « dormir le cœur ouvert », comme le dit si bien Gilles Vigneault dans Les Chemins de pieds.

Lucille Plourde, secteur Parc La Fontaine (06-F)

## Une expérience intergénérationnelle, intersyndicale et internationale



Micheline Jourdain

J'ai été la responsable, en février dernier, d'un groupe de 7 jeunes syndicalistes québécois, (secteurs privé et public) intéressés par la situation des droits humains et des droits syndicaux en Colombie. Ce stage de deux semaines avait été organisé par le CISO (Centre international de solidarité ouvrière). Notre encadrement et notre sécurité étaient assurés par un centre de recherche et de formation installé à Medellin. Cette ville est étonnante, car elle regroupe près de deux millions d'habitants qui vivent dans la cordillère andine à une altitude qui varie de 1 500 à 2 000 mètres. On y retrouve autant la pauvreté extrême qu'un étalement de la richesse dans les quartiers du sud, ce qui nous fait prendre conscience que Montréal n'est qu'un gros village de classe moyenne.

Comme j'avais déjà travaillé en Amérique du Sud, ma plus grande surprise vient du caractère intergénérationnel du groupe. Mes stagiaires étaient tous âgés de moins de 35 ans. J'arrivais avec peu de bagages, car je voyage toujours léger. Je n'arrivais pas à croire qu'on puisse avoir autant de bagages que mes jeunes. J'en ai bien compris la raison... Mon petit coffre à crayons et mon petit carnet de notes prenaient bien peu de place dans mon sac à dos à côté de leurs nombreux ordinateurs portables, cellulaires, iPod, iPad, caméras, cordons, chargeurs, piles, etc.

Et moi qui voulais qu'on ne se fasse pas trop remarquer en passant à l'immigration et aux douanes puisqu'on entrait en Colombie comme simples touristes!

Mais quelle efficacité finalement! Les conférences, les présentations visuelles, les entrevues et notre journal de bord quotidien pouvaient être envoyés rapidement à nos organisations respectives à Montréal. Mon choc vient aussi du fait que, chaque matin, avant le petit déjeuner ou à chaque pause entre les rencontres avec nos hôtes, les jeunes se précipitaient tous sur leur écran de cellulaire et se remettaient à «pitonner»! ...

Même si plusieurs aînés se plaignent souvent du tutoiement, c'est moi qui ai suggéré à quelques-uns d'arrêter de me vouvoyer. La causerie et l'échange sur la place des jeunes dans les syndicats et les organisations a été ce qui semble les avoir le plus passionnés. Quant à moi, elle m'a fait réfléchir sur ce que souvent on identifie comme un manque d'intérêt de la jeune génération au sujet des enjeux sociaux, mais qui, en réalité, vient souvent d'une certaine marginalisation causée par leurs conditions précaires et le manque d'adaptation des organismes à la réalité des jeunes.

Quelques mots sur la réalité colombienne. À l'heure où le Canada met en place un accord de libre-échange (en juin dernier) avec ce pays, on peut se demander si la Colombie en tirera vraiment quelque chose de positif. Il semble que ce sont surtout les compagnies minières canadiennes qui en tireront des bénéfices au détriment des mineurs et de l'environnement. Le faible taux de syndicalisation, un haut taux de chômage et de travail au noir et le nombre saisissant d'actes criminels contre les syndicalistes et les militants pour les droits humains font de ce pays un terrain de jeu assez favorable pour les investisseurs à la recherche de bénéfices faciles.

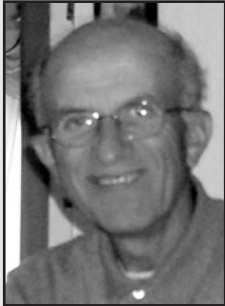
Micheline Jourdain  
Secteur Mercier (06-G)

N.B.: Surveiller prochainement le site du CISO pour le rapport complet de cette délégation.





## Comment améliorer la vitesse du système Windows ?



Edmond Pauly

- 1- Réparez les erreurs du registre de votre ordinateur avec Ccleaner :

À partir du bouton dans la marge gauche du programme Ccleaner, vous cliquez successivement sur Chercher les erreurs, Corriger les erreurs sélectionnées et Oui.

Donnez un nom au fichier de sauvegarde dans un dossier du lecteur **Error!** **Hyperlink reference not valid.** Enregistrer, Corriger toutes les erreurs, Oui et Fermer.

- 2- Supprimez les fichiers superflus, trop lourds et/ou malveillants :

Cliquez d'abord sur Démarrer, puis sur Ordinateur, Fenêtre de Recherche, Taille, Énorme (>128 Mo) ;

Ensuite, vérifiez le nom de chaque fichier et supprimez les noms connus que vous avez déjà gravés sur un CD ou un DVD avec la touche Suppr. Si vous doutez d'un fichier (ex. Wildtangent), vérifiez-le à l'aide du moteur de recherche Google et s'il s'agit d'un programme malveillant, il faut évidemment le supprimer.

- 3- Vérifiez en plus la présence de fichiers malveillants ou infectés en les supprimant avec le programme Malwarebytes Anti-Malware (gratuitiel).

Redémarrez votre ordinateur en mode sans échec avec prise en charge réseau à l'aide de la touche F8.

Cliquez sur l'icône Malwarebytes : Exécuter en examen complet, Rechercher, Cocher les cases des lecteurs (C:, D:), Attendre plusieurs heures, OK, Afficher les résultats, Supprimer la sélection et OK.

Éteignez votre ordinateur.

- 4- Transformez votre clé USB de 4 Go en mémoire vive : cliquez sur Démarrer, Ordinateur ; avec le clic droit de la souris sur la clé USB, choisissez Propriétés, ReadyBoost, Dédier ce périphérique à ReadyBoost et OK. La clé devra rester connectée à votre ordinateur.

Si vous jugez que le système n'est pas plus rapide, vous pouvez désactiver la clé USB en cochant Ne plus utiliser ce périphérique.

- 5- Redémarrez votre ordinateur qui devrait s'ouvrir plus rapidement.

N.B. Tous les infinitifs utilisés correspondent aux commandes d'un logiciel activé.

*Edmond Pauly  
Secteur Ouest-de-l'Île (06-H)*





**Desjardins**  
Caisse de l'Éducation



## L'AVENIR D'UN ENFANT QUI SE DESSINE !

L'éducation de vos enfants ou petits-enfants vous tient à cœur? Vous avez raison. Près des deux tiers de tous les nouveaux emplois exigent un diplôme d'études post-secondaires. Or, les frais liés à la formation ne cessent de croître: on évalue à près de 55 000 \$ le coût, en 2025, d'un programme d'études postsecondaires de quatre ans. Il importe donc d'agir maintenant pour assurer l'avenir de vos enfants ou petits-enfants et ainsi les aider à réaliser leurs rêves.

Le Régime Enregistré d'Épargne-Études (REEE) est une solution qui vous permet d'amasser facilement un capital-études pour un enfant, une petite-fille ou un petit-fils qui vous est cher. C'est lui offrir la chance de poursuivre des études post-secondaires.

En investissant dans un REEE, vous bénéficiez entre autres de la Subvention canadienne pour l'épargne-études, de l'Incitatif québécois à l'épargne-études et de la croissance de vos placements à l'abri de l'impôt.

Le REEE donne droit à la subvention canadienne pour l'épargne-études: jusqu'à 500 \$ par année, par bénéficiaire (enfant), pouvant atteindre un maximum de 7 200 \$ pour la durée du régime. Vous avez peut-être droit à une subvention supplémentaire. Demandez à votre conseiller.

Le bénéficiaire peut être votre enfant, votre petit-fils, votre petite-fille, un neveu, une nièce ou même l'enfant

d'un ou d'une amie. Vous pouvez en tout temps modifier votre choix quant au bénéficiaire du régime. Votre capital est investi dans les Fonds Desjardins de votre choix ou dans des certificats de placement garanti (CPG).

Vous ne payez pas de frais de transactions pour les acquisitions, rachats, virements. Si l'enfant décide de ne pas poursuivre ses études, vous pouvez transférer sans pénalité les revenus du régime dans votre REER si vous avez des droits inutilisés.

En accumulant du capital financier aujourd'hui, vous prévoyez pour demain. Car demain, les besoins de ce petit seront grands et plus grandes seront ses possibilités avec le montant accumulé dans le REEE. L'argent est toujours au service des gens. Jamais le contraire.

*Pour plus d'informations, n'hésitez pas à venir consulter l'un de nos conseillers.*

*Lise Pedneault*

*Lise Pedneault*

*Directrice Gestion des Avoirs et Planificatrice financière*

Siège social  
9405, rue Sherbrooke Est, Bureau 2500  
Montréal (Québec) H1L 6P3  
514 351-7295

Coordonnées AREQ  
Région de Montréal

Téléphone:  
514 603-3523

*Vous trouvez sur notre site:*

- Des communiqués
- Les actualités
- Le calendrier
- Les informations des Comités régionaux

- Le bulletin régional
  - Les liens vers les sites des secteurs
  - Le blogue
- Le carnet de Lise** pour les plus récentes informations.

Nouvelle adresse du site régional: <http://regioniledemontreal.areq.ca>